CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

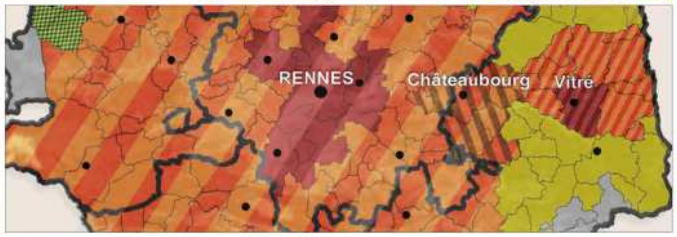

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
&
PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE L'EGLISE SAINT PIERRE

PUBLICITE

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Myriam Le Moal
Identifiant annonce : 20513361 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7213059501

Cesson sévigné,
Le 21/10/2019

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représenté par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE de CHATEAUBOURG SERVICE MARCHES PUBLICS

le texte d'annonce légale ci-dessous :

COMMUNE DE CHÂTEAUBOURG - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE - 1ER AVIS

Par arrêté n°0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le Maire de CHÂTEAUBOURG, responsable des projets, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.
A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Danielle FAYSSE en qualité de commissaire-enquêtrice.
L'enquête publique unique se déroulera à la Mairie de CHÂTEAUBOURG, du vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h).
La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Châteaubourg, les vendredi 8 novembre 2019, de 9h à 12h, vendredi 22 novembre 2019, de 14h à 18h, mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14h à 18h et le samedi 16 novembre 2019, de 9h30 à 12h, à la Maison pour Tous (9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg)
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra formuler ses observations et propositions à la commissaire-enquêtrice : par écrit, dans un registre, par écrit et par oral lors des permanences de la commissaire-enquêtrice, par voie postale adressée à la Mairie de Châteaubourg, par voie électronique à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr ou via le formulaire disponible sur le site de la ville.
A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire-enquêtrice, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront transmis au Maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce paraitra :

Date	Journal	Département
Le 24 octobre 2019	Ouest-france	35 - ILLE ET VILAINE
Le 25 octobre 2019	Le journal de vitre	35 - ILLE ET VILAINE

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

t-Malo

nent du bâtiment D

PTÉE

neteur : mairie de Saint-Malo. Correspondant :
, 35418 Saint-Malo cedex.
ménagement du bâtiment D.
ution.
aptée supérieure à 90 000 euros HT.
che ferme pour tous les lots.
te.

sent marché est comprise entre la date de ré-
par le titulaire et s'étend jusqu'à la fin de la ga-
vaux.
us un délai de préparation de 2 semaines.
miquement la plus avantageuse appréciée en
ssous avec leur pondération :
du prix, 65 % prix,

onibilité.
s : 8 novembre 2019 à 12 h 00.
es : 120 jours à compter de la date limite de ré-

au marché par le pouvoir adjudicateur :

ublication : 18 octobre 2019.
documents et des renseignements d'ordre

es-publics/
e.org/
possibilité de présenter une offre pour un ou

ent de la chambre froide.

de recours : tribunal administratif de Rennes,
la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex.
(+33).2.99.63.56.84.

pel

fferie bois
r

PTÉE

passant le marché : commune de Guipel,
Tél. 02 99 69 74 74.
rocédure adaptée. Cette nouvelle consultation
dure infructueuse du lot 6. Ce lot 6 a été scindé
"réseau de chaleur".
ferie bois et d'un réseau de chaleur.
on d'un réseau de chaleur, d'une chaufferie et

on en 2 lots :

sue de la précédente consultation.
ois.
ge des travaux : janvier 2020.
e jugement des offres (note finale sur 100) :
prestations, coefficient 50,
coefficient 50.
es à l'article 6 du règlement de consultation.
le droit d'engager une phase de négociation
ion).
de consultation des entreprises : le dossier
sur la plateforme Megalis Bretagne.
novembre 2019 à 12 h 00, plateforme Megalis

octobre 2019.
s : mairie de Guipel.
Bureau Études Exoceth, 1, rue du Clos-du-
30.

alarié
gé

une mission hors de son lieu de tra-
urs de la législation des accidents
les circonstances de l'événement.
venu entre le domicile et le lieu de
me accident du travail, quel que soit

Vie des sociétés

MODIFICATIONS

Par Dau du 16 octobre 2019 de Socité Vitréenne d'Abattage Jean Roze, SAS au capital de 1 111 200 euros, sise rue Victor-Baltard, 35500 Vitré, 775 591 563 RCS Rennes, il a été décidé de nommer en qualité de président et d'administrateur M. Jean-Baptiste Saria demeurant lieu-dit Le Baron, 5 bis, chemin de Montgay, 31560 Nailloux, en remplacement de M. Bruno Breyne.
Mention en sera faite au RCS de Rennes.

NORMANDIE BRETAGNE AUTOMOBILES

Société par actions simplifiée
Nom commercial : N.B.A.
Au capital de 10 400 euros
14 b, boulevard de Groslay
35300 FOUGÈRES
RCS Rennes 381 955 699

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 octobre 2019, il résulte que :
- l'assemblée générale a pris note de la démission de M. Alain Bernard de son poste de président avec effet au 30 septembre 2019,
- l'assemblée générale a nommé M. Arnaud Macherey, domicilié 58, rue Alexandre-III, 35300 Fougères, en qualité de président ave effet au 1er octobre 2019 pour une durée illimitée,
- l'assemblée générale a nommé M. Alain Bernard, domicilié zone artisanale de l'Épine, 35133 La Chapelle-Janson en qualité de directeur général avec effet au 1er octobre 2019 pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS : Rennes.

Pour avis.

VINCENT LEBOUCHER
Avocat - Conseil
Cap Sud, 1, rue de la Croix-Désilles
Bâtiment A
35400 SAINT-MALO

SARL STUDIO ÉMERAUDE

Au capital de 5 000 euros
2, rue du Vieux-Noyer
35540 PLERGUER
RCS Saint-Malo 789 400 728
En liquidation

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 2 janvier 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société SARL Studio Émeraude et sa mise en liquidation à compter du 7 décembre 2018 pour cessation d'activité.
A été nommée en qualité de liquidatrice Delphine Boulanger épouse Tilly, demeurant 2, rue du Vieux-Noyer, 35540 Plerguer, siège de la liquidation.
Suivant la délibération du 29 juillet 2019, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 29 juillet 2019.
Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Malo Dinan.

AVENIR Clérac

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 septembre 2019, à Guipry-Méssac.
Dénomination : Kaly Holding Développe-

SELARL HOUDAN LEGRAND RÉTIF

Société d'exercice
libéral à responsabilité limitée
Au capital de 17 500 euros
Siège social : CAEN (14000)
4, boulevard Georges-Pompidou
RCS Caen 519 767 446
Téléphone 02 31 29 20 20
Télécopie 02.31.29.20.25
E-Mail : accueil@hlr-avocats.fr

NEAU AC

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
Société en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : RENNES (35700)
49, square Louis-Boulanger
RCS Rennes 513 784 181

AVIS

Suivant délibération en date du 9 mai 2019, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, savoir Mme Anne-Cécile Neau, demeurant à Saint-Grégoire (35760), 12, allée du Pont-Croix et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis.

MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE

13, rue des Douves
BP 90646
35606 REDON cedex
Tél. 02 99 72 13 00 - Fax 02.99.72.50.04
Mutuelle régie par le livre II
du Code de la mutualité
Immatriculée au Sirene 380 155 929

AVIS DE CONVOCATION

Les délégués de la Mutuelle des Pays de Vilaine sont convoqués à l'assemblée générale qui se déroulera le jeudi 7 novembre 2019 à 18 h 30 au siège social, 13, rue des Douves à Redon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. lecture du rapport d'activités transitoire du 5 mars 2019 au 8 octobre 2019 du conseil d'administration,
2. présentation des évolutions de garanties pour un effet au 1er janvier 2020 et mise au vote,
3. présentation de la reconduction des garanties «indemnités pour frais d'obsèques» pour un effet au 1er janvier 2020 et mise au vote,
4. présentation des taux de revalorisation des cotisations pour un effet au 1er janvier 2020 et mise au vote,
5. présentation du budget 2020,
6. adhésion à l'UGM Opéra, immatriculée au Sirène 804 899 185, domiciliée au 4, avenue de l'Opéra à Paris 75001,
7. lecture du rapport d'orientation 2020.

FICAMEX

NaCl

Société interprofessionnelle
de soins ambulatoires
à capital variable
Au capital de 110 euros
Siège social : 1, impasse Anna-Jolivel
35320 LE SEL-DE-BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Le Sel-de-Bretagne du 5 septembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société interprofession-

Commune de RANNÉE

Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux et de voie communale

AVIS

Une enquête publique relative à la cession de chemins ruraux situés sur la commune de Rannée, aura lieu en mairie de Rannée du jeudi 14 novembre 2019, 9 h 00 au vendredi 29 novembre 2019 à 17 h 00.
À cet effet, M. Gérard Pelhâte, agriculteur retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par l'arrêté municipal du 16 octobre 2019.
Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Rannée. Chacun pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par mail à l'adresse : mairie.rannee@wanadoo.fr ou par écrit à l'adresse suivante : mairie, 4, avenue de l'Ardenne, 35130 Rannée.
Une permanence du commissaire enquêteur sera assurée en mairie :
- le jeudi 14 novembre de 9 h 00 à 12 h 00,
- et le vendredi 29 novembre de 14 h 00 à 17 h 00.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au maire de Rannée dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public pendant un an.
Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02 99 96 23 34.

Commune de CHÂTEAUBOURG

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° 0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le maire de Châteaubourg, responsable des projets, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan local d'urbanisme et à la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.
À cet effet, M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Danielle Faysse en qualité de commissaire enquêtrice.
L'enquête publique unique se déroulera à la mairie de Châteaubourg, du vendredi 8 novembre 2019 à 9 h 00 au lundi 9 décembre 2019 à 18 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00).
La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Châteaubourg, les :
- vendredi 8 novembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 22 novembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00,
- mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00,
- et le samedi 16 novembre 2019, de 9 h 30 à 12 h 00,
à la Maison pour Tous (9, rue Louis-Pasteur à Châteaubourg).
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra formuler ses observations et propositions à la commissaire enquêtrice : par écrit, dans un registre, par écrit et par oral lors des permanences de la commissaire enquêtrice, par voie postale adressée à la mairie de Châteaubourg, par voie électronique à l'adresse :
enquete.publique@chateaubourg.fr
ou via le formulaire disponible sur le site de la ville.
À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire enquêtrice, le conseil municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan local d'urbanisme et la création du périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.
Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront transmis au maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Autres légales

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 septembre 2017, Mme Marie Louise Bethuel, en son vivant retraitée, demeurant à Tinténiac (35190), 1, rue du Prieuré, Maison de Retraite Sainte-Anne, née à La Chapelle-Chaussée (35630), le 22 décembre 1927. Veuve de M. Pierre Marie Joseph Albert Deffain et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à Saint-Grégoire (35760) (France), le 2 octobre 2019. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sébastien Legrain, notaire associé, membre de la société civile professionnelle «SCP Guillaume Lecoq, Sébastien Legrain et Yann Gratesac, notaires associés» titulaire d'un office notarial à Pacé (35740), 8, avenue Charles-Le-Goffic, avec bureau permanent à Tinténiac (35190), 3, rue Armand-Peugeot, le 18 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Legrain, notaire à Tinténiac (35190), 3, rue Armand-Peugeot, référence CRPCEN : 35021, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de Saint-Malo de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Notre territoire
UN SERVICE 100 % GRATUIT
NOTRE-TERRITOIRE.COM
SOYEZ LE 1ER INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE !
Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

La vie des sociétés

S

CHI'TEC »

ital de 7 622,45 euros
nne et Marie Pinault
740 PACÉ
nes 428 220 198

AVIS
IFICATIONS

l'Assemblée Générale
u 15 juillet 2019, le capi-
e 1 905,61 euros, pour
716,84 euros après ré-
par annulation de
es.
onstaté que la société
du fait de l'annulation
es prend la forme juridi-
RL Unipersonnelle.
e cette même délibéra-
dé de procéder à l'aug-
valeur nominale en la
5 euros et ce par prélè-
éserves. Le capital est
de 7 622,45 euros.
es statuts ont donc été
séquence.
et l'inscription modifi-
s au Greffe du Tribunal
e Rennes.

Pour avis.

S

AVIS
STITUTION

ué une société par acte
, en date du 18 octobre
Sévigné.
: SAMSIC EMPLOI ILE
RIS 9.
é par actions simplifiée

4, rue de Châtillon - La
10 Cesson-Sévigné.
emporaire et activité de
us généralement toute
ations de services pour
par la loi aux entrepri-
nporaire.
ciété : 99 années.
fixe : 75 000 euros.

MSIC RH SAS, 4 rue de
gourdière, 35510 Ces-
matriculée au RCS de
n° 385 052 618, repré-
hierry GEFFROY.
ts de vote : chaque ac-
à une voix.
ession ou transmission
associé unique est libre.
a immatriculée au RCS

Pour avis.

S

AVIS
STITUTION

7213331201 - VS

VIABILIS CONSTRUCTIONS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Parc Edonia
Rue de la Terre Victoria, Bâtiment A
35760 SAINT-GRÉGOIRE
(ancien siège)
Parc Edonia, rue de la Terre Adélie
Bâtiment O
35760 SAINT-GRÉGOIRE
(nouveau siège)
838 203 222 R.C.S Rennes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décisions en date du 11 juin 2019, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société à Saint-Grégoire (35760) Parc Edonia, rue de la Terre Adélie, Bâtiment O, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La présidence.

7213330801 - VS

KPMG

L'HERMITAGE

Forme : SCI en liquidation
Capital social : 500 euros
Siège social : 42, rue de Saint-Ideuc
35400 SAINT-MALO
808 899 330 RCS Saint-Malo

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 17 septembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2019. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. M. Norbert DEIGNER, demeurant 42, rue de Saint-Ideuc, 35400 Saint-Malo a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis.

Régime matrimonial

7213018401 - RM

Maître Sylvain HELLIVAN

Notaire à BEAUSSAIS-SUR-MER
(Côtes-d'Armor)
4, rue du Colonel Pléven

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 18 octobre 2019 dressé par Maître Sylvain HELLIVAN, notaire à Beaussais-sur-Mer (22650), 4, rue du Colonel Pleven.

M. René LE MEZEC, né le 17 janvier 1940 à Nice (06000) et Mme Marie-Thérèse Denise Elisa LE MEZEC née FLAUD, née le 14 juillet 1946 à La Ville-es-Nonais (35430).

Demeurant ensemble 5, rue des Alouettes, 35800 Saint-Briac-sur-Mer.

Mariés le 17 juillet 1967 par devant l'officier de l'État civil de La Ville-es-Nonais (35430) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Autres légales

7212834101 - DL

La Société NEOTOA, Établissement Public à Caractère Industriel et commercial met en vente 4 pavillons dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

- Sur la commune de Bréal-sous-Vitré, 12 rue des Forges, 65 m2 environ, sur un terrain d'environ 340 m2, DPE E - prix net vendeur* : 64 263 euros*

Sur la commune de Saint-Aubin-d'Aubigné, 6 résidence des Gatelinais, d'environ 75 m2, sur un terrain d'environ 333 m2, DPE E - prix net vendeur* : 57 003 euros*

Sur la commune de Saint-Ouen-des-Alleux, 18, rue des Landelles, d'environ 90 m2, sur un terrain d'environ 331 m2, DPE E - prix net vendeur* : 66 964 euros*

Sur la commune de Saint-Aubin-d'Aubigné, 48 rue de Chasne, d'environ 62 m2, sur un terrain d'environ 763 m2, DPE E - prix net vendeur* : 53 875 euros*

Vente et prix réservés uniquement au profit des locataires de NEOTOA dans le département de l'Ille-et-Vilaine ainsi qu'aux gardiens pendant une durée de deux mois à compter de la présente publication conformément aux articles L. 443-11 et R. 443-12 du code de la construction et de l'habitation

*prix net vendeur (hors frais de notaire, frais de garantie hypothécaire et droit de mutation et frais bancaire).

Contact : NEOTOA / Mme Julie JOUAN / 02 23 48 20 20 - julie.jouan@neotoa.fr - 41, boulevard de Verdun, CS 61121, 35011 Rennes.

NEOTOA - Siège social : 41, boulevard de Verdun, CS 61121, 35011 Rennes Cedex - SIREN 347498370 - RCS de Rennes.

Avis administratif

7213037201 - AA

Commune d'ERBRÉE

Révision générale du PLU, actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et zonage d'assainissement des eaux pluviales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019-050 du 18 octobre 2019, M. le maire d'Erbrée a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, du 12 novembre 2019 au 14 décembre 2019 relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soumis à évaluation environnementale et d'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et zonage d'assainissement des eaux pluviales.

La révision générale du PLU a pour objet de prendre en compte les évolutions législatives et d'intégrer les orientations du SCOT du Pays de Vitré.

M. Patrice VIVIEN, cadre de la SNCF à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier au format papier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Erbrée du 12 novembre 2019 au 14 décembre 2019 et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi de 14 h 00 à 17 h 00, mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00, jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermé le 1er samedi de chaque mois).

Les pièces du dossier pourront également être consultées à la mairie sur un poste informatique mis à disposition du public à cet effet durant les jours et heures habituels d'ouverture précisés ci-dessus.

Le public pourra aussi prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur le site internet de la commune d'Erbrée à l'adresse suivante : www.erbree.fr

Chacun pourra éventuellement consigner et parapher ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et accessible en mairie d'Erbrée aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser par correspondance, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie : 12, rue de Bretagne, 35500 Erbrée ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@erbree.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Erbrée les :

- Mercredi 13 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Samedi 23 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Mercredi 4 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Samedi 14 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Celui-ci examinera les observations consignées ou annexées aux registres. Il établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les avis et observations recueillies et rédigera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables. Il transmettra l'ensemble de ces pièces au Maire dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Une co-

7213059501 - AA

Commune de CHÂTEAUBOURG

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE 1ER AVIS

Par arrêté n° 0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le maire de Châteaubourg, responsable des projets, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.

A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Mme Danielle FAYSSE en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique unique se déroulera à la mairie de Châteaubourg, du vendredi 8 novembre 2019 à 9 h 00 au lundi 9 décembre 2019 à 18 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de Châteaubourg, les vendredi 8 novembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00, vendredi 22 novembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00, mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00 et le samedi 16 novembre 2019, de 9 h 30 à 12 h 00, à la Maison pour Tous (9, rue Louis Pasteur à Châteaubourg).

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra formuler ses observations et propositions à la commissaire-enquêtrice : par écrit, dans un registre, par écrit et par oral lors des permanences de la commissaire-enquêtrice, par voie postale adressée à la mairie de Châteaubourg, par voie électronique à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr ou via le formulaire disponible sur le site de la ville.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire-enquêtrice, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront transmis au maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

7213104401 - AA

Commune de BALAZÉ

Approbation de la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme

Par délibération en date du 10 octobre 2019, le conseil municipal a décidé d'approuver la modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme sur le territoire de Balazé.

Le dossier est à la disposition du public en mairie de Balazé aux jours et heures d'ouverture ainsi que dans les locaux de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : Mathilde Bourlier
Identifiant annonce : 20517806 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7214059701

Cesson sévigné,
Le 05/11/2019

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représenté par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE de CHATEAUBOURG SERVICE MARCHES PUBLICS

le texte d'annonce légale ci-dessous :

COMMUNE DE CHÂTEAUBOURG - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE - PLU ET PDA - 2ÈME AVIS

Par arrêté n°0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le Maire de CHÂTEAUBOURG a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.
A cet effet, M. le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Danielle FAYSSE en qualité de commissaire-enquêtrice. L'enquête publique se déroule à la Mairie de CHÂTEAUBOURG, du vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h).
La commissaire-enquêtrice s'est tenue à la disposition du public le vendredi 8 novembre 2019, de 9h à 12h. Elle se tiendra à nouveau à la disposition du public le samedi 16 novembre 2019, de 9h30 à 12h, à la Maison pour Tous et les vendredi 22 novembre 2019, de 14h à 18h, mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14h à 18h, en mairie.
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public peut formuler ses observations et propositions par écrit via le formulaire de contact disponible sur www.chateaubourg.fr, par mail à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr, par voie postale, mais aussi directement dans le registre d'enquête (disponible en mairie), ou encore par écrit et par oral auprès de la commissaire-enquêtrice.
A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire-enquêtrice, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.
Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de

l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront transmis au Maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Cette annonce paraitra :

Date	Journal	Département
Le 13 novembre 2019	Ouest-france	35 - ILLE ET VILAINE
Le 15 novembre 2019	Le journal de vitre	35 - ILLE ET VILAINE

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

Bruz, Chartres-de-Bretagne
Exireuil

Sophie, sa fille;
Maël et Noah, ses petits-enfants,
les familles Girault, Baricault, Nalin ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Fernand POUPARD

qui nous a quittés dans sa 83e année.

Un dernier au revoir lui a été rendu dans la stricte intimité familiale **le mardi 12 novembre 2019, à 10 h 30, au crématorium de Vern-sur-Seiche.**
La famille exprime toute sa reconnaissance au personnel de la Girandière pour sa disponibilité et sa gentillesse.

PF La Bruzoise,
Bruz, 02 99 57 91 00.

Dingé

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Maryvonne MICHAUD
née CHRÉTIEN

survenu à l'âge de 80 ans.
De la part de :
Jocelyne Chrétien, sa soeur;
Axelle Barbeau et Georgia Nordin, ses nièces;
ses petits-neveux et petites-nièces
et toute la famille et ses amis.

Un dernier hommage lui a été rendu **au crématorium de Saint-Pierre-de-Plesguen, dans l'intimité familiale.**

PF Glet,
Combourg, 02 99 69 60 70.

Commune de **Servon-sur-Vilaine**

Fourniture de mobilier
pour le nouveau centre socioculturel

PROCÉDURE ADAPTÉE

Mairie de Servon-sur-Vilaine, rue Théodore-Gaudiche, 35530 Servon-sur-Vilaine.
Type de procédure : Mapa > à 90 000 euros HT. Marché n° 2019246-6.
Objet du marché : fourniture de mobilier pour le nouveau centre socioculturel.
Durée du marché : mi-2021.
Nombre de lots : 4.
Lot 1 : fourniture de mobilier pour les collections de la médiathèque.
Lot 2 : fourniture des assises et des tables de la médiathèque.
Lot 3 : fourniture du mobilier de réunion et de bureau.
Lot 4 : fourniture des assises de la salle de diffusion et d'activités.
Critères d'attribution :
- prix : 40 %,
- qualité : 40 %,
- esthétique : 10 %,
- garantie : 10 %.

Retrait des dossiers dématérialisés gratuit et remise des offres sur : https://www.megalisbretagne.org
Renseignements : Sandrine Maignan, maître d'ouvrage. Tél. 02 99 00 11 85.
Date limite de réception des offres : mercredi 4 décembre 2019 à 16 h 00.

Commune de **Plélan-le-Grand**

Aménagement d'un giratoire rue de la Vallée-du-Cast

PROCÉDURE ADAPTÉE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Plélan-le-Grand, 37, avenue de la Libération, 35380 Plélan-le-Grand.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.e-megalisbretagne.org
2. Objet du marché : marché de travaux visant à l'aménagement d'un giratoire, rue de la Vallée-du-Cast.
3. Caractéristiques principales du marché : début des travaux en janvier 2020 ; les travaux devront être exécutés dans un délai maximum de 14 semaines.
Les variantes sont acceptées.
4. Renseignements et justificatifs à produire : les renseignements et justifications à produire sont listés dans les pièces de la consultation.
5. Procédure de passation : procédure adaptée.
6. Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation.
7. Modalités d'obtention des dossiers et renseignements : le dossier peut être téléchargé en ligne sur le profil d'acheteur susvisé.
Renseignements d'ordre administratif et technique : mairie de Plélan-le-Grand, 37, avenue de la Libération, 35380 Plélan-le-Grand. Tél. 02 99 06 81 41. Fax 02.99.06.97.96. Courrier électronique : accueil@plelan-le-grand.fr
8. Date limite de réception des offres : le 6 décembre 2019 à 12 h 00.
9. Condition de remise des offres : envoi d'une offre électronique sur le profil d'acheteur susvisé.
10. Date d'envoi du présent avis à la publication : le 7 novembre 2019.

Autres marchés

TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT

Ville de Rennes, Zac Baud-Chardonnet, îlot G
Programme G1

APPEL À CANDIDATURES

Préambule : dans le cadre de la poursuite de la Zac Baud-Chardonnet située à Rennes, la société Territoires Publics informe le public qu'elle vend des droits à construire, pour la réalisation de 53 logements environ à l'angle de l'avenue Gaston-Monnerville et de la rue Raymonde-Foreville, sous forme d'un programme immobilier dénommé provisoirement G1.
Un dossier technique pourra être retiré au siège de Territoires Publics auprès du secrétariat de M. Prigent, responsable d'opérations (tél. 02 99 35 01 08 ou mail : isabelle.gasc@territoires-rennes.fr), par courrier ou sur rendez-vous préalable, à partir du mardi 12 novembre 2019 et au plus tard le vendredi 13 décembre 2019.
Les offres accompagnées des pièces demandées au dossier technique seront reçues au siège de : Territoires Publics, immeuble Agora, 1, rue Geneviève-De-Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 02 au plus tard le vendredi 20 décembre 2019.
Elles seront accompagnées des références de chacun des membres des équipes candidates, ainsi que d'une note d'intention détaillée. Les candidats devront préciser notamment dans ce document :
- les cibles acquéreurs recherchées,
- les typologies et surfaces proposées,
- les prix de vente,
- des références similaires ou des garanties apportées concernant la construction Passivhaus, des éléments de programme spécifique avancés,
- les ambitions en termes d'usages des logements, de services associés, d'espaces communs,
- les coûts de construction annoncés,
- la charge foncière proposée.

La situation (adresse) :
Le programme G1 est situé dans le quart Sud-Ouest de l'îlot G sur la Zac Baud-Chardonnet, décomposé en 4 programmes : G1, G2, G3 et G4.
G1 est séparé de G2 au Nord par une venelle publique traversant l'îlot G d'Ouest en Est.

s publics
daptée

EMERAUDE HABITATION
Office Public de l'Habitat de Saint Malo Agglomération

blacement de colonne eau
onformité de raccordement gaz
es d'immeuble

E ADAPTÉE

rganisme : Émeraude Habitation, Office Public de l'Habitat
ération. Correspondant : M. Laurent Hesry, directeur général
e Habitation. Adresse : 12, avenue Jean-Jaurès, BP n° 63,
x.
rocédure adaptée.
aux.
né de travaux de remplacement de colonne eau et de mise
rdement gaz sur deux groupes d'immeubles d'Émeraude
19-48-DDP).
lots : oui.

: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en
nnoncés avec leur pondération dans le règlement de consul-

our la candidature et l'offre : voir règlement de consulta-

on des offres : le 6 décembre 2019 avant 12 h 00.
nt avis à la publication : le 7 novembre 2019.
uvent être consultés les documents de la consultation :
ion.fr rubrique marchés publics.
es documents de la consultation :
ratuit sur : www.emeraude-habitation.fr rubrique marchés

CONSTITUTIONS

Suivant acte SSP du 4 novembre 2019, il a été constitué une SAS dénommée : MGSC.
Objet : l'acquisition, la souscription, la détention d'actions et/ou de valeurs mobilières dans toutes sociétés et la gestion des participations.
Capital : 100 000 euros.
Siège social : rue Blaise-Pascal, ZI de Bellevue, 35220 Châteaubourg.
Durée : 99 ans.
Admission aux assemblées, vote : chaque associé a le droit de participer personnellement ou par tout mandataire de son choix, associé ou non aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : tout transfert est soumis à un droit de préemption statutaire.
Président : La SARL Host BT, siège : rue Blaise-Pascal, ZI de Bellevue, 35220 Châteaubourg, 790 127 286 RCS Rennes.
Immatriculation : RCS de Rennes.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Mathieu Loret, en date du 6 novembre 2019, à Montauban-de-Bretagne, dénommée SCI Kineos.
Forme : SCI.
Objet : acquisition, vente, propriété, construction, location, obtention d'ouverture de crédit ou de prêt et toutes autres activités nécessaires à l'exercice de l'objet social.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Rennes.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : toutes opérations, notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales, à l'exception de celles entre associés, sont soumises à l'agrément de la société.
Siège social : 54, rue de Rennes, centre commercial Ty Du, 35360 Montauban-de-Bretagne.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Gérants : Mme Delphine Amice, demeurant route de la Chapelle-du-Lou, 35360 Montauban-de-Bretagne, et M. Fabrice Bertiau, demeurant 7 bis, allée des Templiers, 35850 Romillé.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 novembre 2019, à Poligné.
Dénomination : Miguel Immos.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : 270, rue des Fontaines, 35320 Poligné.
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.
Cession de parts et agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.
Gérant : M. Miguel Cruz, demeurant 270, rue des Fontaines, 35320 Poligné.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Jacques-de-la-Lande en date du 4 novembre 2019, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SMJ Nettoyage 2.
Siège social : 7, rue Émile-Souvestre, ZA Mivoie, Saint-Jacques-de-la-Lande (35).
Objet : entretien, nettoyage et mainte-

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 octobre 2019, à Bazouges-la Pérouse.
Dénomination : SRGP Métal.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : ZA La Carrée, 35560 Val-Couesnon (secteur Antrain).
Objet : exploitation de toute entreprise de fabrication et vente d'articles métalliques divers, serrurerie, métallerie, ferronerie électromécanique.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 500 euros.
Gérant : M. Stéphane, Pascal, Antoine Rochelle, demeurant Les Landelles, 35560 Bazouges-la-Pérouse.
Gérant : M. Gwenaël, Stéphane, Joseph, Yannick Prunier, demeurant Le Bois-Gautier, 35560 Saint-Rémy-du-Pain.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.

Pour avis.

Avis administratifs

Commune de LE VIVIER-SUR-MER

Approbation de la modification nº 1 du Plan local d'urbanisme (PLU)

AVIS

Par délibération en date du 16 septembre 2019, le conseil municipal de la commune de Le Vivier-sur-Mer a approuvé la modification nº 1 du Plan local d'urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie de Le Vivier-sur-Mer depuis le 18 septembre 2019.
Le dossier de modification nº 1 du Plan local d 'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d 'ouverture.

Le Maire
Gérard SALARDAINE.

Commune de CHÂTEAUBOURG

PLU et PDA

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté nº 0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le maire de Châteaubourg a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan local d'urbanisme et à la création d'un Périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.
À cet effet, M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Danielle Faysse en qualité de commissaire enquêtrice. L'enquête publique se déroule à la mairie de Châteaubourg, du vendredi 8 novembre 2019 à 9 h 00 au lundi 9 décembre 2019 à 18 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00).
La commissaire enquêtrice s'est tenue à la disposition du public le vendredi 8 novembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00. Elle se tiendra à nouveau à la disposition du public le samedi 16 novembre 2019, de 9 h 30 à 12 h 00, à la Maison pour Tous, et les vendredi 22 novembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00, mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00, en mairie.
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public peut formuler ses observations et propositions par écrit via le formulaire de contact disponible sur www.chateaubourg.fr
par mail à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr
par voie postale, mais aussi directement dans le registre d'enquête (disponible en mairie), ou encore par écrit et par oral auprès de la commissaire enquêtrice.
À l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire enquêtrice, le conseil municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan local d'urbanisme et la création du Périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.
Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront transmis au maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2018 soit 4,16 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, ***www.actulegales.fr.***

Avis administratif

7213037401 - AA

Commune d'ERBRÉE

Révision générale du PLU, actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et zonage d'assainissement des eaux pluviales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 2EME AVIS

Par arrêté n° 2019-050 du 18 octobre 2019, M. le maire d'Erbrée a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique, du 12 novembre 2019 au 14 décembre 2019 relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) soumis à évaluation environnementale et d'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées et zonage d'assainissement des eaux pluviales.

La révision générale du PLU a pour objet de prendre en compte les évolutions législatives et d'intégrer les orientations du SCOT du Pays de Vitré.

M. Patrice VIVIEN, cadre de la SNCF à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier au format papier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Erbrée du 12 novembre 2019 au 14 décembre 2019 et consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : lundi de 14 h 00 à 17 h 00, mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00, jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (fermé le 1er samedi de chaque mois).

Les pièces du dossier pourront également être consultées à la mairie sur un poste informatique mis à disposition du public à cet effet durant les jours et heures habituels d'ouverture précisés ci-dessus.

Le public pourra aussi prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur le site internet de la commune d'Erbrée à l'adresse suivante : www.erbree.fr

Chacun pourra éventuellement consigner et parapher ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et accessible en mairie d'Erbrée aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser par correspondance, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie : 12, rue de Bretagne, 35500 Erbrée ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@erbree.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Erbrée les :

- Mercredi 13 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Samedi 23 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Mercredi 4 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Samedi 14 décembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Celui-ci examinera les observations consignées ou annexées aux registres. Il établira ensuite un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les avis et observations recueillies et rédigera ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou défavorables. Il transmettra l'ensemble de ces pièces au Maire dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à M. le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête sur support papier à la mairie et sur le site internet de la commune : www.erbree.fr

Au terme de la procédure d'enquête publique unique, le Plan Local d'Urbanisme, l'actualisation du zonage d'assainissement des eaux usées ainsi que le zonage d'assainissement des eaux pluviales, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, seront chacun soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune d'Erbrée.

7214059701 - VS

Commune de CHÂTEAUBOURG

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE - PLU ET PDA

2ÈME AVIS

Par arrêté n° 0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le maire de Châteaubourg a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.

A cet effet, M. le président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Danielle FAYSSE en qualité de commissaire-enquêtrice. L'enquête publique se déroule à la mairie de Châteaubourg, du vendredi 8 novembre 2019 à 9 h 00 au lundi 9 décembre 2019 à 18 h 00, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00).

La commissaire-enquêtrice s'est tenue à la disposition du public le vendredi 8 novembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00. Elle se tiendra à nouveau à la disposition du public le samedi 16 novembre 2019, de 9 h 30 à 12 h 00, à la Maison pour Tous et les vendredi 22 novembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00, mercredi 4 décembre 2019, lundi 9 décembre 2019, de 14 h 00 à 18 h 00, en mairie.

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public peut formuler ses observations et propositions par écrit via le formulaire de contact disponible sur www.chateaubourg.fr, par mail à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr, par voie postale, mais aussi directement dans le registre d'enquête (disponible en mairie), ou encore par écrit et par oral auprès de la commissaire-enquêtrice.

A l'issue de la procédure et au vu des conclusions émises par la commissaire-enquêtrice, le conseil municipal sera amené à se prononcer par délibération sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et la création du Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint-Pierre.

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront transmis au maire et tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Vie des sociétés

7214284901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière.

Dénomination : AU 16 DU BORD DE MER.

Siège social : 16, rue du Bord de Mer, 35114 Saint-Benoît-des-Ondes.

Objet : l'achat, la vente, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années.

Capital : 1 000 euros en numéraires.

Gérance : M. VARRO Yves demeurant à Saint-Malo (35400) 5, rue Georges V.

Cession de parts : agrément pour toute cession.

Immatriculation : au RCS de Saint-Malo.

Pour avis.

La vie des sociétés

7213373101 - VS

CERFRANCE BROCÉLIANDE

SARL BREIZH CLEANING

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique
au capital social de 1 000 euros
Ancien siège social :
5, mail du Commandant Jacques Yves Cousteau
35310 MORDELLES
RCS : Rennes 824 740 633
Nouveau siège social :
5, rue des valérianes
35310 MORDELLES

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'associé unique a décidé le 23 septembre 2019 de transférer le siège social de la société au 5, rue des valérianes, 35310 Mordelles et ce à compter du 23 septembre 2019. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis
La gérance.

7213503001 - VS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2019 a prononcé la clôture de la liquidation de la société S.C.I. POULLAIN DUPARC, société civile immobilière en liquidation amiable au capital de 200 euros, siège social / siège de liquidation : 19, rue du Papier-Timbré, 35000 Rennes, RCS Rennes 339 970 634, donné quitus au liquidateur et décidé le dépôt des actes au G.T.C. de Rennes.

Pour avis
Le liquidateur.

7213789501 - VS

Ancienne dénomination :

EURL LA ROBE DU VIN

Nouvelle dénomination :

LA ROBE DU VIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
porté à 7 500 euros
Siège social :
Centre d'affaire Le Molène
2, avenue de la Marionnais
35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE
835 335 746 RCS Rennes

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions en date du 04 avril 2019, l'associée unique a décidé, à compter de cette même date :

- d'augmenter le capital de la société d'une somme de 1 500 euros, pour le porter de 6 000 euros à 7 500 euros, par apport en numéraire,
- de modifier la dénomination sociale « EURL LA ROBE DU VIN » par « LA ROBE DU VIN ».

Les articles 3, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Capital social :
Ancienne mention : 6 000 euros.
Nouvelle mention : 7 500 euros.
Dénomination sociale :
Ancienne mention : EURL LA ROBE DU VIN.
Nouvelle mention : LA ROBE DU VIN.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis, la gérance.

7213835001 - VS

SCI GRAIBUSSON

SCI au capital de 23 000 euros
Siège social: Le Tertre-de-Monceau
35230 BOURGBARRÉ
484163845 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 31 octobre 2019 a décidé : la dissolution de la société et sa mise en liquidation. Liquidateur: PRODHOMME Sophie, 14, rue du Midi, 35230 Bourgbarré. Siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt : RCS Rennes.

7213835101 - VS

SCI GRAIBUSSON

SCI au capital de 23 000 euros
Siège social : Le Tertre-de-Monceau
35230 BOURGBARRÉ
484163845 RCS Rennes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 31 octobre 2019 a décidé : d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation. Dépôt : RCS Rennes.

7213856301 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : Maison Vauban Saint Malo. Capital : 10 000 euros. Sigle : MVSM. Siège social : 8, rue Toullier, 35400 Saint-Malo. Objet : exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel et bar sous licence 4. Durée : 99 ans. Président : M. RONDEAU-PITRE Christophe demeurant 8, rue Toullier, 35400 Saint-Malo. Actions librement cessibles entre associés uniquement. Tout actionnaire est convoqué aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. RCS : Saint-Malo.

7214118401 - VS

Les Paniers du Vivier

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : Port-Est
Bâtiment 26-27
35960 LE VIVIER-SUR-MER
819812348 RCS Saint-Malo

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGO du 31 octobre 2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 octobre 2019, nommé en qualité de liquidateur M. HESRY Stephane, demeurant 7, place de la Cathédrale, 35120 Dol-de-Bretagne et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Saint-Malo.

7214207901 - VS

ComptaCom

SARL Inès

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 44, rue de la Madeleine
35410 CHÂTEAUGIRON
750 688 616 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 août 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 août 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Mickaël REDOUTE, demeurant 17, La Cueillerais, 35340 La Bouëxière, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 17, La Cueillerais, 35340 La Bouëxière. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

7214227401 - VS

Étude de Me Nadège KRETZ-FAUCHEUX

Notaire à LOUVIGNÉ-DE-BAIS (35680)
Bureau annexe permanent
à BAIS (35680)

CESSION DE FONDS ARTISANAL

Suivant acte reçu par Maître Nadège KRETZ-FAUCHEUX, notaire à Louvigné-de-Bais, le 24 octobre 2019, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Rennes-Est, le 31 octobre 2019, références 2019 N 3963.

Mme Anne-Laure BREJUIN, épouse de M. Cyrille ESNOULT, demeurant à Bais (35680), 3, chemin de l'Orgueyais.

A cédé à Mme Maud ROUYER, célibataire, demeurant à Louvigné-de-Bais (35680) 3, chemin de la Bodinière.

Un fonds artisanal d'institut de beauté, vente de produits cosmétiques, accessoires et bijoux, sis et exploité à Bais (35680) 1, rue de la Fontaine.

Jouissance au 14 octobre 2019.

Prix : 53 500 euros dont 10 320 euros se rapportant au matériel cédé.

Oppositions par acte extrajudiciaire à l'étude de Me Nadège KRETZ-FAUCHEUX, notaire à Louvigné-de-Bais (35680), 1, place de la Mairie, où domicile a été élu, dans les 10 jours suivant la publication de ladite cession au BODACC.

Pour unique insertion
Me KRETZ-FAUCHEUX.

7214228301 - VS

CATHOU & Associés

Notaires
6, cours Raphaël Binet
CS 14351, 35043 RENNES Cedex

SCI FLORECAM

Société civile immobilière
au capital de 914, 69 euros
Ancien siège : 30, rue Pierre Corneille
35000 RENNES
Nouveau siège : 15, rue de la Plage
35400 SAINT-MALO
401 790 308 RCS Rennes

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2019, les associés ont :

- pris acte du décès de M. Jean HAYS survenu le 11 janvier 2019, et de la fin de ses fonctions en qualité de gérant ;
- nommé Mme Guénola HAMON-HAYS, demeurant à Thorigné-Fouillard (35135) 3, rue du Petit-Bois, et Mme Violaine FOUCHÉ, demeurant à Orléans (45000) 1, rue du Baron, en qualité de cogérantes à compter du 29 octobre 2019 pour une durée indéterminée ;
- décidé le transfert du siège social de Rennes (35000), 30, rue Pierre Corneille à Saint-Malo (35400) 15, rue de la Plage.

Les articles 4, 7 et 18 ont été modifiés en conséquence.

Radiation du RCS de Tribunal de Commerce de Rennes et immatriculation au RCS de Saint-Malo.

Pour avis, la gérance.

7214284501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAMON.

Forme : société à responsabilité limitée.

Siège social : 16, rue du Bord de Mer, 35114 Saint-Benoît-des-Ondes.

Objet : restaurant, salon de thé et négoce de produits alimentaires.

Durée : 50 ans.

Capital : 5 000 euros en numéraires totalement souscrit et libéré.

Gérance : M. VARRO Yves demeurant à Saint-Malo (35400) 5, rue Georges V et M. HENON Régis demeurant à Saint-Malo (35400) 5, rue Georges V.

Immatriculation : au RCS de Saint-Malo.

Pour avis.

7214029901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Une SARL JACK TRUCKS a été constituée. Capital : 2 000 euros. Siège : 24, Trévidec, 35310 Saint-Thurial. Objet : maintenance véhicule industriel. Durée : 99 ans. Gérance : David Jacques, 24, Trévidec, 35310 Saint-Thurial. RCS : Rennes.

7214239301 - VS

SAMANDY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 84 000 euros
Siège social : Les Rolandières
35120 DOL-DE-BRETAGNE
520 627 191 RCS Saint-Malo

OBJET SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 2019, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Nouvelle mention :

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la vente d'accessoires pour voiture et moto, la vente d'équipements pour le pilote en compétition automobile et moto, le commerce de véhicules 2 et 4 roues, la fabrication d'impression sur tout support (textile, véhicules, imprimerie...) ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.

Pour avis, la gérance.

7214335501 - VS

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'AGE du 28 septembre 2019, de la société KIBO-IMMO, au capital de 1 000 euros, siège social : 21 Rue Michelet, 35400 Saint-Malo, RCS Saint-Malo n° 819 694 167. Il a été décidé de transformer la Société civile immobilière en société à Responsabilité limitée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Saint-Malo.

Pour avis.

7214341601 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile.

Dénomination : LES PETITS MOM.

Siège social : 10, Champs de la Lande d'Hirel, 35540 Miniac-Morvan.

Objet : activité de holding patrimonial et financier.

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années.

Capital : 500 euros en numéraires.

Gérance : M. ROULLOIS Maxime demeurant à Saint-Malo (35400) 5, avenue du Clos-Cadot.

Cession de parts : agrément pour toute cession.

Immatriculation : au RCS de Saint-Malo.

Pour avis.

7214351801 - VS

ASP

Société par actions simplifiée
au capital de 232 300 euros
Zone Artisanale Château Gaillard
35470 BAIN-DE-BRETAGNE
RCS Rennes 499 271 351

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par décisions du 17 juillet 2019, le Président a constaté l'augmentation du capital social de 2 400 euros par voie d'attribution gratuite d'actions décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2018. Le capital est ainsi porté de 232 300 euros à 234 700 euros.

Pour Avis.

ANNONCES LEGALES
par téléphone **02 99 26 42 00**

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG - DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE A LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET A LA CRÉATION D'UN PLAN DÉLIMITÉ DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

Par arrêté n°0214-2019 en date du 18 octobre 2019, le Maire de CHÂTEAUBOURG a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.

Les informations concernant ces dossiers peuvent être demandées auprès de la commune de Châteaubourg représentée par son Maire, Monsieur Teddy REGNIER, au 02 99 00 31 47 (service aménagement, travaux, urbanisme).

A cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Danielle FAYSSE en qualité de commissaire-enquêtrice.
L'enquête publique unique se déroulera à la Mairie de CHÂTEAUBOURG, du :

Vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h

aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- **Vendredi 8 novembre 2019, de 9h à 12h, en mairie,**
- **Samedi 16 novembre 2019, de 9h30 à 12h, à la Maison pour Tous, 9 rue Pasteur à Châteaubourg,**
- **Vendredi 22 novembre 2019, de 14h à 18h, en mairie,**
- **Mercredi 4 décembre 2019, de 14h à 18h, en mairie**
- **Lundi 9 décembre 2019, de 14h à 18h, en mairie.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **Par écrit, dans un registre**.
- **Par écrit et par oral.** A ses jours et heures de présence en mairie de Châteaubourg ou à la Maison pour Tous, la Commissaire-Enquêtrice recevra les observations et propositions écrites et orales du public.
- **Par voie postale**, toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée à :
  Mairie de Châteaubourg - à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice - 5 place de l'Hôtel de Ville - 35220 Châteaubourg, en précisant l'objet : « enquête publique P.L.U. / P.D.A. »
- **Par voie électronique**, les observations et propositions pourront être adressées à l'adresse électronique suivante : enquete.publique@chateaubourg.fr, ou via les formulaires disponibles sur le site Internet de la ville au lien suivant https://www.chateaubourg.fr/enquetes-publiques-et-registres/

A l'issue de l'enquête publique :
- le dossier de révision du P.L.U. éventuellement ajusté pour tenir compte des observations et avis émis par les services et les Personnes Publiques Associées ou résultant de l'enquête publique, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.
- le dossier de création du P.D.A., éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, sera lui aussi, soumis à l'approbation du Conseil Municipal. En cas d'accord de la commune, le périmètre délimité des abords est créé par arrêté du Préfet de région.

Une copie du rapport et des conclusions seront déposées à la Mairie de Châteaubourg et tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique unique.

10-2019-3693_MAIRIECHATBG-AVISENQUETEPUBLIQUE.indd 1 18/10/2019 10:55

POLICE MUNICIPALE

CHATEAUBOURG

RAPPORT N° **201900 0002**

Objet :
constatation d'affichage d'enquête publique

Destinataires :
- Monsieur le Maire
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale
- Archives de la Police Municipale

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT DE CONSTATATION

L'an deux mille dix neuf, le neuf du mois de novembre,

Nous soussigné(s),JAMOIS Franck

Agent de Police Judiciaire Adjoint, agréé et assermenté, en résidence à la Mairie de Chateaubourg
En fonction à la Police Municipale de Chateaubourg.
Agissant en tenue et de service, conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de Chateaubourg.
Vu les articles 21, 21 2°, 21-1, 21-2, D15, 73 et 429 du Code de Procédure Pénale
Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'article L511-1 du Code de la Sécurité Intérieure
Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

PREAMBULE

Le vendredi huit novembre 2019, je suis missionné par Madame Anne-Gaëlle FAILLER, responsable du service urbanisme de la mairie de CHATEAUBOURG pour un constat d'affichage.
Ce dernier concerne un avis d'enquête publique unique, concernant la révision du plan local d'urbanisme et le périmètre délimité des abords de l'église Saint Pierre.

CONSTATATIONS

Je constate ce samedi 9 novembre 2019, entre 10 h 45 et 12 h 00, que des affichages relatifs à une enquête publique et plus précisément "enquête publique unique relative à la révision du plan local d'urbanisme et du périmètre délimité des abords de l'église Saint Pierre" ont été placardées à plusieurs endroits à CHATEAUBOURG, tels que décrit dans le document de publicité d'implantation qui m'a été remis par le service urbanisme de la ville de CHATEAUBOURG .

Les affichages ont été effectués de façon visible, par affichages sur fond jaune, caractères noirs et je confirme que la totalité de ces derniers sont bien présents sur chaque site listé.

L'affiche comporte les mentions suivantes:
Enquête Publique Unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un Plan Délimité des Abords de l'église Saint Pierre.Elle comporte en outre les dates du vendredi 8 novembre 2019 au lundi 9 décembre 2019, sur lesquelles l'enquête publique unique se déroulera. Cinq dates précises de présences de la commissaire enquêtrice sont indiquées, ainsi que d'autres modalités d'observations possibles.

Signature du rapport N°2019 000002

L' A.P.J.A. :

Franck JAMOIS

VILLE DE CHATEAUBOURG
POLICE MUNICIPALE
ILLE-ET-VILAINE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

LOCALISATION DES AFFICHAGES A2 MISES EN PLACE LE JEUDI 24 OCTOBRE 2019

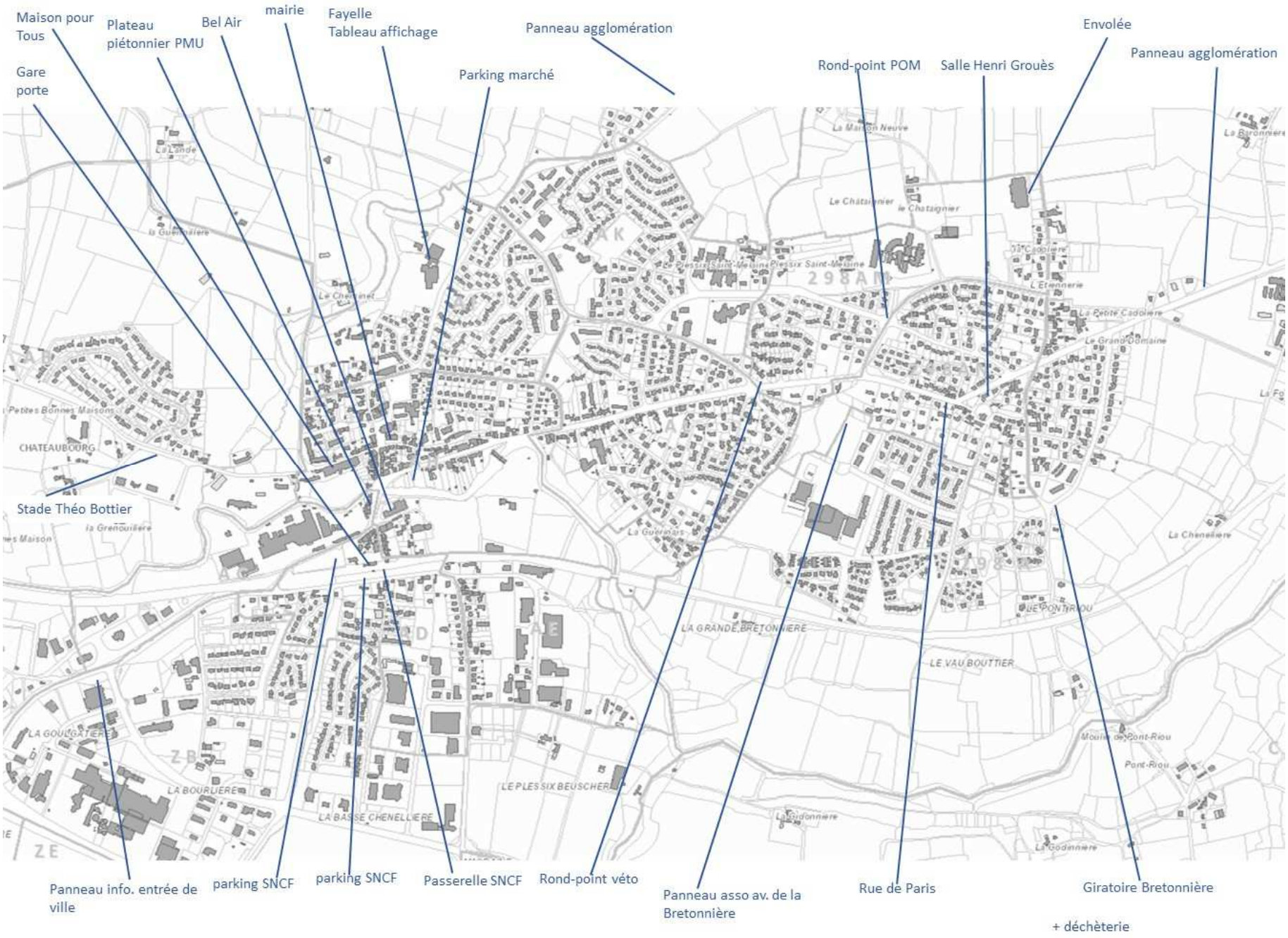

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

LOCALISATION DES AFFICHAGES A2 MISES EN PLACE LE JEUDI 24 OCTOBRE 2019

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

AFFICHAGE A2 dès le jeudi 24 octobre 2019

Gare

Parking sud gare

Parking nord gare

Passerelle piétonne SNCF

Passerelle piétonne rue de Paris

Mairie

Centre commercial Bel Air

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

AFFICHAGE A2 dès le jeudi 24 octobre 2019

Mairie de Broons

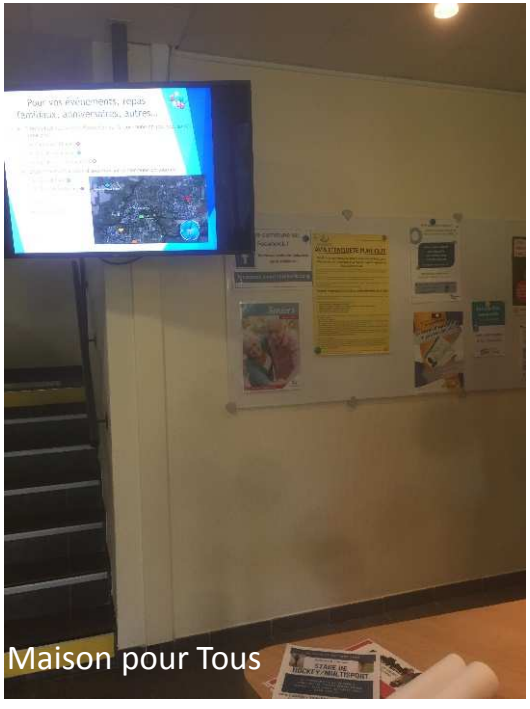
Maison pour Tous

Maison pour Tous

Salle Henri Grouès

Salle communale Broons

Stade Théo Bottier

Salle de l'Envolée

Complexe sportif Le Prieuré

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

AFFICHAGE A2 dès le jeudi 24 octobre 2019

Entrée Nord

Déchèterie

Avenue de la Bretonnière

Place du marché

Entrée ville - Ouest

Entrée Est

Rue du Vieux Moulin

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

AFFICHAGE A2 dès le jeudi 24 octobre 2019

Rue de Vitré

Rond-point Sillon

Route de Paris

La Baluère

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

Autres affichages

Place du marché

Affiche A3 entrée mairie

Affiche A3 service urbanisme

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

SITE INTERNET DE LA VILLE : publication du 25 octobre 2019

›› ACTUALITÉS ‹‹

VIE LOCALE
GRUEL-FAYER : Une entreprise classée SEVESO à Châteaubourg

CULTURE ET LOISIRS
Plateaux chanson : des concerts gratuits

ENFANCE ET JEUNESSE
Recensement des jeunes à l'âge de 16 ans

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

›› AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique sera prochainement lancée au sujet de la révision du Plan Local d'Urbanisme et de la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.

Vous êtes ici : Accueil › Actualités › Vie locale › Avis d'enquête publique

Vie locale Publié le vendredi 25 octobre 2019

Par arrêté municipal n°0214-2019, le Maire de Châteaubourg a ordonné l'**ouverture d'une enquête publique unique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre**.

À cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Madame Danielle Faysse en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Châteaubourg, **du vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h**, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la mairie.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- Vendredi 8 novembre 2019, de 9h à 12h, à la mairie
- Samedi 16 novembre 2019, de 9h30 à 12h, à la Maison pour Tous, 9 rue Louis Pasteur
- Vendredi 22 novembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie
- Mercredi 4 décembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie
- Lundi 9 décembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie

Pendant toute la durée de l'enquête unique, les dossiers seront consultables sur le site internet de la ville et en mairie (service urbanisme).

Le public pourra formuler ses observations et propositions par écrit via le formulaire de contact disponible sur www.chateaubourg.fr, par mail à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr, par voie postale, mais aussi directement dans le registre d'enquête (disponible en mairie), ou encore par écrit et par oral auprès de la commissaire-enquêtrice.

PARTAGER CETTE PAGE SUR :

◂ RETOUR AUX ACTUALITÉS

CONTACTS

Service Aménagement Travaux Urbanisme

5 Place de L'Hôtel de Ville
35220 Châteaubourg

02 99 00 31 47

mairie@chateaubourg.fr

RETROUVEZ AUSSI

- Enquêtes publiques et registres
- Révision générale du PLU
- Règles et plans d'urbanisme

ACTUALITÉS

CATÉGORIE(S) :

- Vie locale

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

SITE INTERNET DE LA VILLE : extrait du 6 novembre 2019

›› ACTUALITÉS ‹‹

ENFANCE ET JEUNESSE
Séjour au ski pour les 10-17 ans

VIE LOCALE
Avis d'enquête publique

CULTURE ET LOISIRS
Plateaux chanson : des concerts gratuits

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

›› ENQUÊTES PUBLIQUES ET REGISTRES

Divers projets sont soumis à enquête publique : documents d'urbanisme, installations classées pour la protection de l'environnement, projets routiers...

Vous êtes ici : Accueil › Vivre › Urbanisme › Enquêtes publiques et registres

Révision générale du PLU

Par arrêté n°0214-2019, le Maire de Châteaubourg a ordonné l'ouverture a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.

À cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Danielle FAYSSE, urbaniste, en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Châteaubourg, du **vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h**, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- Vendredi 8 novembre 2019 de 9h à 12h en Mairie,
- Samedi 16 novembre 2019 de 9h30 à 12h à la Maison pour Tous,
- Vendredi 22 novembre 2019 de 14 à 18h en Mairie,
- Lundi 9 décembre 2019 de 14h à 18h en Mairie.

Retrouvez l'ensemble des pièces du dossier ci-dessous :

› Arrêté d'ouverture de l'enquête publique

› Partie 1, partie 2, partie 3, partie 4 du P.L.U. arrêté (dossier complet) qui comprend :

– le rapport de présentation

– le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

– les Orientations d'Aménagements et de Programmation

– les règlements (graphique et écrit)

– les annexes

› Avis des Personnes Publiques

› Délibérations du Conseil Municipal ainsi que le bilan de la concertation sur le projet de PLU

› Dossier de Périmètre Délimité des Abords

TÉLÉCHARGEMENTS

- Arrêté d'ouverture de l'enquête publique
- PLU - Partie 1
- PLU - Partie 2
- PLU - Partie 3
- PLU - Partie 4
- Avis des Personnes Publiques
- Délibération CM & bilan de la concertation
- Dossier de Périmètre Délimité des Abords

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME ET PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS
Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

FACEBOOK : publication du 7 novembre 2019

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
PLAN LOCAL D'URBANISME
ET
PROJET DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS

Enquête publique du vendredi 8 novembre à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h.

SITE INTERNET DE LA VILLE : extrait du 8 novembre 2019

›› ENQUÊTES PUBLIQUES ET REGISTRES

Divers projets sont soumis à enquête publique : documents d'urbanisme, installations classées pour la protection de l'environnement, projets routiers...

Vous êtes ici : Accueil › Vivre › Urbanisme › Enquêtes publiques et registres

Révision générale du PLU

Par arrêté n°0214-2019, le Maire de Châteaubourg a ordonné l'ouverture a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à la création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre.

À cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de RENNES a désigné Madame Danielle FAYSSE, urbaniste, en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Châteaubourg, du **vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h**, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la Mairie (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h).

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- Vendredi 8 novembre 2019 de 9h à 12h en Mairie,
- Samedi 16 novembre 2019 de 9h30 à 12h à la Maison pour Tous,
- Vendredi 22 novembre 2019 de 14 à 18h en Mairie,
- Mercredi 4 décembre 2019, de 14h à 18h, en mairie,
- Lundi 9 décembre 2019 de 14h à 18h en Mairie.

Retrouvez l'ensemble des pièces du dossier ci-dessous :

Liste des pièces composant le dossier

› Arrêté d'ouverture de l'enquête publique

› Partie 1, partie 2, partie 3, partie 4 du P.L.U. arrêté (dossier complet) qui comprend :

– le rapport de présentation

– le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

– les Orientations d'Aménagements et de Programmation

– les règlements (graphique et écrit)

– les annexes

› Avis des Personnes Publiques

› Mémoire en réponse de la commune

› Délibérations du Conseil Municipal ainsi que le bilan de la concertation sur le projet de PLU

› Dossier de Périmètre Délimité des Abords

› Publicité

Retrouver également toutes les informations sur le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Vilaine Amont sur le site www.ille-et-vilaine.gouv.fr.

Faites-nous part de vos observations et propositions via le formulaire disponible ci-dessous. Celles-ci apparaîtront ensuite dans le registre des observations.

À noter, il est possible de formuler une observation de manière anonyme (ne pas compléter les champs « Nom », »Prénom » et « Email »).

Prénom / Nom

Prénom

Nom

Email

Observations *

En envoyant ce formulaire, **j'accepte que mes données personnelles soient utilisées** pour mener à bien ma demande. En savoir plus *

Envoyer

Registre des observations

Aucune observation n'a été faite actuellement.

TRAVAUX

Circulation rue de Rennes :

En raison de travaux de voirie réalisés par le Conseil départemental, il ne sera pas possible de circuler rue de Rennes, **entre le pont SNCF et le rond-point du parking du Gué, du 12 au 14 novembre entre 20h et 6h.**

Une déviation sera mise en place.

Merci de votre compréhension.

Centre commercial Bel Air : travaux de voirie et construction de cellules commerciales

ZA de la Bourlière : travaux de voirie et d'éclairage

ADMINISTRATION

Recensement des jeunes à l'âge de 16 ans

Les jeunes de nationalité française qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser **dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire.**

Le recensement permet l'envoi d'une **convocation à la journée défense et citoyenneté** (à 17 ans et 3 mois environ) et l'**inscription automatique sur les listes électorales** à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Les demandes de recensement citoyen se font par l'intéressé ou le représentant légal, à l'accueil de la mairie, sans rendez-vous.

Pièces à fournir : - carte d'identité
- livret de famille des parents

RENCONTRE ET PERMANENCE DES ÉLUS

- **Liste majoritaire « Sculptons l'avenir »**

Contact : standard de la mairie au 02 99 00 31 47.

- **Liste minoritaire « Ensemble ! »**

Rencontre sur rendez-vous.
Contact : ensemble@chateaubourg2020.fr

- **Liste minoritaire « Avec vous ! »**

Permanence sur rendez-vous.
Contact : listeavec.vous@chateaubourg.fr / 02 99 00 31 47 (mairie)

SOLIDARITÉ

Collecte alimentaire

Le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires font appel à la générosité du grand public, à l'occasion de leur grande collecte nationale.

Chaque année, la collecte permet de récolter près de 11 500 tonnes de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 23 millions de repas, redistribués localement aux personnes en situation de pauvreté.

Vous souhaitez faire un don ? Rendez-vous les vendredi 29 et samedi 30 novembre, dans les supermarchés locaux.

Vous souhaitez participer en tant que bénévole ? N'hésitez pas à contacter Monsieur Royer au 02 99 62 32 16.

Un rendez-vous citoyen qui valorise la solidarité nationale et le partage !

ATELIERS AR PAUZ'IG

Ar Pauz'ig, quésaco ? Ils s'agit d'un groupe d'expression collective sur la recherche d'emploi. Un temps de convivialité, gratuit et anonyme pour s'exprimer en toute confiance, animé par une équipe de professionnels, dont le Point Accueil Emploi.

Les ateliers à venir prochainement :

Se préparer à l'entretien d'embauche

Mardi 12 novembre, de 14h à 16h à la Maison Pour Tous

- Quelles sont les attentes du recruteur ?
- Comment « aborder » un entretien ?
- Le 1er contact et l'entrée en matière
- Le déroulement de l'entretien
- Les questions de l'employeur
- La conclusion

Le Point Accueil Emploi vous propose de vous aider dans cette démarche et vous donne les clés pour réussir votre entretien d'embauche.

Conseil en image

Mardi 26 novembre, de 14h à 16h à la Maison Pour Tous

Objectifs de l'atelier :

- Repérer et intégrer les enjeux de l'apparence dans la vie professionnelle
- Apporter des conseils pour valoriser l'apparence et travailler sur son image : comportement, gestuelle, tenue, coiffure, maquillage...

Le Conseil en image est basé sur la « colorimétrie », c'est à dire l'étude des couleurs qui vous subliment, vous mettent en valeur et vous font rayonner. Le résultat obtenu permet de déterminer quelles couleurs de vêtements porter, mais aussi quels accessoires et maquillage.

Incriptions : à l'accueil du PAE, ou par téléphone : 02 99 00 91 15, ou par email : pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org

URBANISME

Avis d'enquête publique unique

Par arrêté municipal n°0214-2019, le Maire de Châteaubourg a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la **révision du Plan Local d'Urbanisme** et à la **création d'un périmètre délimité des abords de l'église Saint-Pierre**.

À cet effet, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Madame Danielle Faysse en qualité de commissaire-enquêtrice.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Châteaubourg, **du vendredi 8 novembre 2019 à 9h au lundi 9 décembre 2019 à 18h**, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme de la mairie.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, les :

- Vendredi 8 novembre 2019, de 9h à 12h, à la mairie
- Samedi 16 novembre 2019, de 9h30 à 12h, à la Maison pour Tous, 9 rue Louis Pasteur
- Vendredi 22 novembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie
- Mercredi 4 décembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie
- Lundi 9 décembre 2019, de 14h à 18h, à la mairie

Pendant toute la durée de l'enquête unique, les dossiers seront consultables sur le site internet de la ville et en mairie (service urbanisme).

Le public pourra formuler ses observations et propositions par écrit via le formulaire de contact disponible sur www.chateaubourg.fr, par mail à l'adresse enquete.publique@chateaubourg.fr, par voie postale, mais aussi directement dans le registre d'enquête (disponible en mairie), ou encore par écrit et par oral auprès de la commissaire-enquêtrice.